

UNDT/2024/069, Larriera

Décisions du TANU ou du TCNU

Le Tribunal a conclu que le requérant avait droit à l'indemnisation intégrale prévue à l'annexe D, sans aucune déduction. Le Tribunal a également observé que le requérant était en droit de recevoir des intérêts pour le retard de paiement.

Au vu de ce qui précède, le Tribunal :

- a. fait droit à la demande et annule la décision contestée ;
- b. ordonné au défendeur de verser au requérant l'indemnité prévue à l'annexe D, sans déduction des prestations de retraite versées à des tiers ; et
- c. ordonner au défendeur de verser au requérant, pour le retard de paiement de ladite indemnité, les intérêts au taux préférentiel américain, à compter de la date à laquelle l'indemnité était due jusqu'à la date de paiement.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

La requérante a contesté la décision du Comité consultatif pour les demandes d'indemnisation de « déduire du droit de la requérante à une indemnisation en tant que conjoint survivant le montant des prestations de retraite versées alors qu'elle ne percevait aucune partie de ces prestations ».

Principe(s) Juridique(s)

En cas de décès d'un membre du personnel imputable au service, les Nations unies versent une indemnité à son conjoint ou à toute autre personne à charge remplissant les conditions requises.

Résultat

Jugement rendu en faveur du requérant en intégralité ou en partie

Texte Supplémentaire du Résultat

Le Tribunal a ordonné au défendeur de payer au requérant :

- a. l'indemnité prévue à l'annexe D, sans déduction des prestations de pension versées à des tiers ; et
- b. Les intérêts au taux préférentiel américain, à partir du moment où l'indemnité était due jusqu'à la date de paiement.

Texte intégral du jugement

[Texte intégral du jugement](#)

Applicants/Appellants

Larriera

Entité

Autre agence/Fonds/Programme/Entité des Nations Unies

Numéros d'Affaires

UNDT/NBI/2024/026

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

Nairobi

Date of Judgement

30 Sep 2024

Duty Judge

Juge Buffa

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Prestations et droits

Droit Applicable

Statut du personnel

- Appendix D

Règlement du personnel

CCPNU Règlements

Jugements Connexes

2020-UNAT-1004

2019-UNAT-975

2022-UNAT-1271